



Audience démarche stratégique :

1220 agents exigent le respect de leurs droits!

Nous avons été reçu vendredi 29 mars 2013 à 10 heures. La délégation syndicale était composée d'une quarantaine de participants, nombre qui manifestait l'importance accordée par nos organisations et nos militants à cette audience. Nous avons remis aux représentants de la Direction, Monsieur Pons et Mme Michel-Moreaux, la pétition signée par 1220 agents de la DRFIP 13 qui exige le retrait des propositions par lesquelles la DRFIP se propose, dans le cadre de la démarche stratégique, de déréglementer les règles de mutation et de promotion d'ici à 2015.

Nous avons souligné la signification du nombre de signataires : 1220 signataires à l'échelle d'un seul département en à peine 10 jours, c'est la preuve du rejet massif par les agents des propositions de la DRFIP. Cela signifie que la DRFIP a face à elle et contre ses propositions l'immense majorité des agents du département.

Nous avons rappelé pourquoi l'ensemble des agents rejettent ces propositions élaborées dans leur dos :

- Ils les rejettent parce qu'elles se fixent pour objectif (proposition numéro 2) de remettre en cause les règles d'affectation, nationales et locales, en voulant introduire le profil.
- Parce qu'elles s'en prennent explicitement à la liberté d'initiative des agents en matière de mutations.
- Parce qu'il s'agit de les priver de leurs droits pour les soumettre à la nécessité de service,
- Parce qu'il s'agit de les rendre mobiles pour pallier le sous effectif et faciliter la nouvelle étape de restructuration concernant les SIE, les trésoreries de proximité, les services de la publicité foncière, la majeure partie des services.

Les agents les rejettent parce qu'elles se fixent également pour objectif (proposition numéro 2) de remettre en cause les règles nationales statutaires pour les promotions et les déroulements de carrière en introduisant de nouveaux critères tels que l'acceptation de la mobilité (pour dérouler sa carrière il faudrait accepter d'être mobile), parce qu'ils comprennent que les nouveaux critères que la direction veut introduire répondent à un seul objectif : mettre la pression maximale sur les agents pour compenser la pénurie en personnel.

Nous avons conclu : les agents veulent le maintien de leurs droits statutaires nationaux et des règles de gestion qui garantissent l'égalité de droits et de traitement. Ils ne veulent pas être placés sous la coupe de sous préfets financiers ayant tous pouvoirs sur eux dans leur arrondissement financier (proposition numéro 3). Ils s'opposent à la régionalisation qui a pour but d'accompagner les suppressions de postes.

En réponse, les représentants de la DRFIP n'ont à aucun moment nié que les propositions de la DRFIP remettent en cause les règles de gestion, les droits et garanties des personnels! Jamais ils n'ont dit qu'on exagérait : que les droits et garanties des agents ne seraient pas touchés.

Non, ils ont seulement essayé de dire que la DRFIP n'y était pour rien ou presque : nos organisations ayant arbitrairement retenu 3 propositions alors qu'il y en a bien plus, propositions qui d'ailleurs portent sur des sujets qui ont été imposés à la DRFIP, propositions enfin qui sont le fait de « personnes ».

Tout cela n'est qu'arguties et nous les nous avons réfutées point par point : en vérité la DRFIP a bien pris l'initiative de faire 3 propositions formalisées qui remettent en question les garanties des agents.

Personne ne l'y a obligée.

La DG ayant expressément laissé aux directions le choix des sujets sur lesquels elles devaient faire des propositions en nombre très limité. Quant aux autres contributions de la DRFIP, elles portent sur les restructurations : non seulement nous ne les avons pas cachées mais c'est nous qui avons révélé aux agents ou plutôt confirmé que l'administration veut engager une nouvelle étape de restructurations consistant à regrouper les SIE, remettre en cause les trésoreries, généraliser les pôles... C'est nous qui avons fait le lien entre la nouvelle étape de restructurations qu'elles annoncent et la remise en cause des garanties des agents.

Pour finir, à bout d'arguments, les représentants de la DRFIP ont fini par dire qu'ils appliqueraient la politique décidée au plan national dans le cadre de la démarche stratégique. Enfin, des paroles vraies !

Mais il faut préciser que la politique nationale de déconcentration de la gestion qui est impulsée par le ministère de la fonction publique nécessite que les différentes directions prennent des initiatives, ce qui renvoie par conséquent aux propositions de la DRFIP.

Voilà pourquoi il était si important de déposer la pétition qui exige que les propositions ne soient pas mises en oeuvre.

Désormais, la DRFIP est avertie.

Elle sait que toute tentative de sa part de remettre en cause les droits des agents verra se dresser contre elle le front commun de nos organisations et des agents des Bouches du Rhône.

L'avertissement devait être donné, il l'a été.